



Impots 2009 sur un héritage de ma mère

Par Visiteur

Bonjour,

Ma mère étant décédée courant mai 2008, j'ai du payer par heritage l'impot sur le revenu de ma mère de 2008 ce que j'ai fait.

Cependant, depuis le décès de ma mère, je touche une pension de reversion de environ 1200 euros et j'ai également mis en location un appartement donc je touche en plus environ 700 euros. Je n'ai jamais reçu d'avis d'imposition et je n'ai jamais declarer à MON nom. Je sais que j'ai pris du retard et que je risque des penalites mais je n'ai pas pu m'y prendre avant.

J'aimerais donc savoir comment je pourrai me regulariser sachant que je n'ai aucune information pour declairer (à part l'avis d'impot de ma mère).

Par Visiteur

Cher monsieur,

J'aimerais donc savoir comment je pourrai me regulariser sachant que je n'ai aucune information pour declairer (à part l'avis d'impot de ma mère).

Pour régulariser votre situation, vous devez tout simplement retirer une déclaration auprès de votre centre des impôts, la remplir puis la leur restituer.

Avec un peu de chances, le trésor public en vous contrôlera pas pour les années précédentes et vous n'aurez aucune pénalité.

J'aimerais donc savoir comment je pourrai me regulariser sachant que je n'ai aucune information pour declairer (à part l'avis d'impot de ma mère).

Qu'entendez vous pas le fait: "je n'ai aucune information"?

Très cordialement.

Par Visiteur

Concernant le fait "je n'ai aucune information", je me suis mal exprimé, je voulais juste dire que je n'avais jamais declarer mais en retirant une declaration le probleme sera regler.

Juste une derniere question, suite au deces j'ai touché un capital deces de la MGEN de environ 30 000 euros, faut il que je le mette sur la declaration d'impots ?

Merci

Par Visiteur

Cher monsieur,

Juste une derniere question, suite au deces j'ai touché un capital deces de la MGEN de environ 30 000 euros, faut il que je le mette sur la declaration d'impots ?

Non, cette somme n'est pas à déclarer. Les sommes tirées des assurances vie sont nettes d'impôts, voilà pour la bonne nouvelle de la journée :)

Très cordialement.